

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **52 (1916)**

Heft 43

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

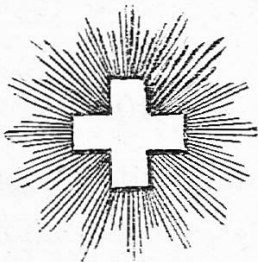
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *L'enseignement de l'arithmétique à l'école primaire. (Fin.) — Revue des journaux. — Chronique scolaire : Vaud, Jura bernois. — PARTIE PRATIQUE : En classe. — Leçons pour les trois degrés : Vocabulaire. Elocution. Rédaction. Orthographe. Agriculture. Arithmétique. — Le dessin à l'école primaire.*

L'ENSEIGNEMENT DE L'ARITHMÉTIQUE A L'ÉCOLE PRIMAIRE.

*Notes sur la conférence faite par M. L. Groscurin
dans la séance plénière
du Corps enseignant primaire genevois (19 juin 1916).
(Fin).*

L'enfant doit en général indiquer par écrit *l'unité ou les unités qu'il choisit* pour traiter une question. C'est le principe qu'on pourrait appeler de *l'unité commode*.

Exemple : combien dois-je payer pour 8 bougies à 15 ct. et 1 kg. de café à 1 fr. 35 la livre ? (en 3^e année.)

L'enfant écrit en tête de son travail : Je prends pour *unité le centime*.

Autre exemple : combien paie-t-on pour kg. 3,5 d'un produit pharmaceutique à fr. 0,05 le double décigramme ?

L'enfant écrit : *unités : le dg. et le fr.*, ou bien *le g. et le ct.* et il se tiendra sans défaillance dans tout son calcul aux unités choisies. Dans les problèmes sur les longueurs, on ne prendra pas systématiquement pour unité le mètre, qui est souvent l'unité *incommode*.

M. Groscurin cite un article qui appréciait les ressources des belligérants tantôt en hommes par mètre, tantôt en mètres par

homme; l'oubli du choix de l'unité lui enlevait du coup la force persuasive.

En règle générale, on ne peut que recommander de procéder comme suit dans la résolution d'un problème : 1° choix de l'unité commode; 2° solution approchée en nombres ronds; 3° calcul fractionné en étapes bien marquées; 4° disposition du calcul en deux parties: un tableau d'opérations qui donne l'enchaînement des idées directrices, puis une colonne réservée aux calculs proprement dits.

On jugera un problème non seulement à sa réponse, mais à sa valeur intégrale, à la disposition claire et rationnelle que présentent et son ensemble et ses parties; il y a là un élément d'appréciation, tout comme dans la composition française, qui permet de mieux individualiser le chiffre attribué au travail.

On pourra commenter devant la classe, au tableau noir, un travail d'arithmétique, avec ses fautes, ses obscurités, en recopiant fidèlement ce qu'il contient d'incompréhensible, de faux ou même d'illisible; on le discutera, on montrera les conséquences absurdes de certaines erreurs. Il y a là le principe de leçons de la plus haute valeur éducative.

Il est inutile et nuisible de résoudre des problèmes en nombre excessif; dans le champ illimité des problèmes on a la tendance à vouloir tout épuiser, tout moissonner, alors qu'il faudrait se borner à un bouquet judicieusement composé, en laissant de côté les tiges mortes, les herbes folles et jaunies. Il faut que l'enfant ait le temps d'analyser son travail, de lui donner du style, d'apprendre à l'aimer. Au lieu de fixer clairement les idées, les problèmes à l'excès, infligés en séries, ne peuvent que les compromettre et les submerger; ils enferment l'enfant dans l'action machinale et silencieuse, ils lui inspirent la crainte et le dégoût du calcul. Ils donnent d'ailleurs à l'instituteur des travaux considérables de correction, d'appréciation. Ce serait douter de la valeur éducative des mathématiques que de leur attribuer une action par la masse; cette erreur règne jusqu'au sommet de l'échelle dans l'enseignement secondaire. Ce n'est pas d'un nombre énorme de problèmes résolus que sortiront les fruits désirés: ni pour les besoins professionnels,

utilitaires futurs, car dans la vie les problèmes ne se présentent guère sous l'aspect qu'ils ont à l'école; ni pour les besoins des études ultérieures, car loin de créer chez l'enfant une éducation mathématique, l'esprit d'observation, de réflexion et d'initiative, l'entassement des problèmes ne peut que l'étouffer.

La résolution des problèmes n'est pas la sanction unique de l'enseignement; l'enfant doit s'élever graduellement à la connaissance de quelques principes; à la fin de l'école primaire, ces principes seront pour lui des vérités expérimentées et senties; il saura les exprimer correctement; cette connaissance facilitera dans une grande mesure ses études ultérieures. L'arithmétique ne peut pas plus se passer de cette armature, de cette *grammaire du calcul*, que la langue ne peut se passer de la syntaxe. Citons quelques exemples :

Le total d'une addition ne change pas, si on change l'ordre des addendes.

Pour multiplier une somme par un nombre, on peut multiplier chaque partie de la somme, puis additionner.

Le quotient ne change pas, si on multiplie dividende et diviseur par un même nombre.

La valeur d'une fraction ne change pas, si on multiplie ou divise ses deux termes par un même nombre.

Multiplier, c'est prendre; multiplier par 3, c'est prendre 3 fois; multiplier par $\frac{3}{4}$, c'est prendre les trois quarts.

Règles essentielles sur les opérations avec fractions.

Les procédés graphiques donnent à toutes ces propriétés d'opérations un relief saisissant.

Parmi les objections possibles, il y a la suivante : l'enseignement est déterminé dans ses tendances et ses modalités par les *examens*; la nécessité de satisfaire les examens dans leurs particularités plus ou moins traditionnelles a souvent obligé le maître à sacrifier une partie de son idéal. On cherche en somme à aborder à peu près tous les genres, toutes les variétés de problèmes (et d'ailleurs le peut-on ?) pour éviter si possible des surprises désagréables. Il faut se convaincre que si l'enfant a été habitué à réfléchir, à exprimer pleinement et clairement ses idées, autant qu'il

le peut, si son esprit a acquis non pas la foule des recettes fugitives; mais la justesse et la sûreté dont il est susceptible, on pourra se libérer des appréhensions d'examens; chacun s'y présentera avec le développement possible de sa valeur propre. D'ailleurs, si l'examen est reconnu nécessaire, il doit aussi évoluer, puisqu'il a sur l'enseignement lui-même un grand pouvoir d'entraînement, et mettre en relief l'effort éducatif du maître pour ne pas risquer de le diminuer.

Dans sa pensée l'enseignement sera *éducatif* et il élèvera toujours son regard; dans sa méthode il pourrait se centrer autour de ces deux termes : *analytique* et *concret*. Analytique, en ce sens qu'il s'évertuera, tout en usant d'une matière simple, à montrer le sens et le fond des questions en elles-mêmes; concret, parce qu'il s'appliquera à des objets particuliers, définis, sensibles, pour vivre par l'intérêt. Comme pour toute autre branche, l'enseignement de l'arithmétique doit affirmer sa valeur et préciser son but par delà manuels et examens, pour la vie; il faillirait, s'il croyait son évolution achevée.

REVUE DES JOURNAUX

On lit dans le *Manuel général : Œuvre des prisonniers de guerre*. — L'*Educateur* (de Lausanne) publie l'intéressante communication suivante, relative au canton de Vaud :

« Le corps enseignant vaudois a maintenant à sa charge 125 collègues français prisonniers en Allemagne, dans huit camps différents. Ils ont été répartis dans le canton par le Bureau des maîtres primaires, proportionnellement à l'effectif des sections d'instituteurs.

» Les demandes se font de jour en jour plus pressantes et dénotent chez nos collègues prisonniers une situation toujours plus pénible, autant et peut-être plus au point de vue matériel qu'au point de vue moral.

» Les lettres touchantes et pleines de reconnaissance que le Bureau reçoit chaque jour de nos prisonniers ne peuvent que nous engager à persévérer dans notre entreprise.

» Les sections versent 0 fr. 20 par membre. En outre, un don de 150 fr. provenant des écoles primaires de la Corse a permis de satisfaire à quelques demandes pressantes et coûteuses.

» Il paraît que quelques-uns des groupes organisés dans le canton se découragent, parce que, ne recevant pas de réponse, ils doutent de l'efficacité de leurs efforts. Notre Bureau ne croit pas qu'il y ait lieu à se laisser aller au pessimisme.

» Jusqu'à maintenant, il connaît les noms de 17 prisonniers qui n'ont pas répondu et de 5 qui ne répondent plus. Pour ces 22, il pense qu'il faut cesser

momentanément tout envoi. Il a fait auprès des commandants des camps les démarches nécessaires pour savoir ce que sont devenus ces collègues. »

On voit que dans la grande œuvre humanitaire accomplie par la Suisse, les instituteurs vaudois ont tenu à prendre leur part : les instituteurs français ne l'oublieront pas.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD.— Ecoles normales. — Le Conseil d'Etat a nommé, à titre provisoire et pour une année, M. Julien Magnin, instituteur à Lausanne, rédacteur de la partie pratique de l'*Educateur*, au poste de maître de calligraphie aux Ecoles normales, en remplacement du regretté Henri Otth. Nos vives félicitations à l'élu.

*** † **Jules Berthoud.** — Mercredi 11 octobre dernier, un long cortège de parents, d'amis et d'instituteurs, par une radieuse après-midi d'automne, accompagnait à sa dernière demeure, le doyen des collègues du district d'Aigle, notre vieil ami J. Berthoud, en fonctions à St-Triphon, depuis quarante ans. Une maladie insidieuse avait lentement miné le robuste travailleur, celui qui, toujours ingambe et jovial, n'avait pas jusqu'alors senti la morsure des ans.

Sur sa tombe, jonchée de toutes les fleurs de l'amitié ou du souvenir, M. F. Meyer, inspecteur, au nom du Conseil d'Etat et du Département de l'Instruction publique, a adressé à ce vétéran de la carrière pédagogique, l'adieu suprême et l'expression de la vive reconnaissance des autorités scolaires.

Puis, M. P. Girod, délégué de district, au nom de la S. P. V., a dit ensuite tout ce que fut le défunt. Sa vieille amitié pour lui, son attachement pour cet homme de cœur, lui ont fourni l'occasion d'une analyse à la fois subtile et émue du caractère de celui dont la perte sera vivement ressentie dans son coin de terre, et dans la S. P. V., à raison du rôle en vue qu'il y joua et de l'aménité de sa nature généreuse...

J. Berthoud fut, en effet, ce qu'on appelle un « bon Vaudois ». Non, le type bête et irréel, dont on se gausse volontiers à l'autre bout du Lac, mais un vrai Vaudois, où se cachait, sous l'écorce rude, un cœur chaud, un esprit délié et pétillant, comme le « petit blanc » qu'il buvait aux « occasions », et moult autres fois encore. Bon Vaudois, J. Berthoud le fut par son sens du « possible » et son mépris pour les beaux parleurs « qui sonnent comme des tonneaux vides ».

Oh comme, au grand ébahissement de la galerie, il les remettait joliment à l'ordre, quitte à leur dire après : « Tu ne m'en voudras pas, mon cher ; j'ai été un peu vif, mais excuse-moi, c'est sans le vouloir. »

Tout le caractère de l'homme est là : creveur de vessies gonflées, remueur d'idées neuves, combatif, non par méchanceté native, — il était foncièrement droit et bon — mais par goût de la lutte des idées et soif de la discussion.

Un autre trait de son caractère, c'était son amour du travail ou plutôt sa phobie de l'oisiveté. Il avait coutume de dire : « Quand il me faudra rester sans

rien faire, ce sera ma mort. » A qui lui parlait de prendre sa retraite: « La retraite ? Pourquoi faire ? Vous voulez donc m'enterrer vivant. »

Et au délégué qui était l'aller voir, peu avant sa fin, il déclarait ! « Ce sont ces dernières vacances qui m'ont été funestes. » Pourtant, il tenait — à côté de sa classe — tout un train de campagne.

Sa fin, il la voyait venir en sage disciple d'Epicure. Accompagnant, en juillet dernier, la dépouille mortelle de Mlle Leu, il disait, comme mû par un vague pressentiment d'événements prochains : « Quant à moi, quand la faucheuse viendra me chercher, je la recevrai avec le sourire. » Et, il ajoutait ces vers de l'immortel fabuliste, pour qui ce rural avait naturellement une prédilection :

Je voudrais qu'à cet âge
On sortît de la vie ainsi que d'un banquet,
Remerciant son hôte et faisant son paquet ;
Car de combien peut-on retarder le voyage ?

Travailleur acharné, esclave du devoir, altruiste et semeur d'énergie et de joie, J. Berthoud a été, dans toute l'acception du mot, « un type », le type d'un homme bien vivant, ayant réalisé pleinement sa vie et goûté ardemment à la fois aux peines et aux joies de l'existence. Ce brave collègue, la « Peur de vivre », qui fait des jeunes hommes de mornes vieillards timorés, jamais ne l'avait effleuré.

Aussi, le délégué du district et le président de la commission scolaire, purent-ils témoigner de la perte qu'éprouvent aujourd'hui la S. P. V. et la population d'Ollon-St-Triphon. Mais les hommes de caractère et de devoir ne meurent point entièrement ; leur œuvre dure et leur souvenir subsiste.

J. Berthoud, ta mémoire vivra au cœur de tes collègues. Repose en paix.

H. HEIMANN.

***** Retraite. — M^{me} C. Rochat. —** Le mérite aujourd'hui ne compte plus. Chacun doit gagner, dit-on, et les anciens doivent céder la place aux plus jeunes. Que m'importe que cette vieille institutrice ait rempli consciencieusement sa tâche, qu'elle ait instruit ses élèves avec cœur et intelligence pendant plus de trente ans, que m'importe qu'elle soit dévouée et bonne si elle prend la place d'une jeune demoiselle qui vient de terminer ses études et qui attend impatiemment une classe !!! Ainsi, peut-être, a raisonné la Commission scolaire de la commune du Lieu, en faisant sentir à M^{me} C. Rochat qu'elle était assez vieille pour donner sa démission. Elle ne savait pas (la Commission) qu'en plus de l'expérience acquise au cours d'une longue carrière pédagogique, M^{me} Rochat avait été formée à sa vocation par une jeunesse laborieuse et sévère, surveillée par l'un des meilleurs maîtres de son temps.

En effet, M^{me} C. Rochat, après être sortie de cette école d'où ne sortaient que des « savants » (disait-on de la classe que dirigeait son père), fit un stage de deux ans dans un institut morave d'Allemagne. Puis elle suivit les cours de l'Ecole normale de Lausanne, et passa brillamment ses examens. Elle fut appelée alors dans une école privée à Valeyres-sous-Rances, où elle resta trois ans. Puis elle fut nommée à Lonay, où les villageois la regrettèrent infiniment lorsqu'elle donna sa démission, trois ans plus tard. Mais elle venait d'être appelée aux Char-

bonnières, dans son village natal, où l'attiraient d'ailleurs sa famille, son fiancé, et de nombreux amis. Et là, pendant vingt-sept ans, elle fut toute à son école. Sans se lasser jamais, elle instruisit avec joie ses petits élèves. Elle savait former leur cœur en même temps que leur intelligence, ce qui est le secret du bon pédagogue. Et elle continuait, toujours vaillante et laborieuse, quand quelques personnes crurent devoir lui faire sentir que trois classes pour un petit village cela était énorme, et que, selon la loi de l'existence, la plus ancienne devait céder la place à la plus jeune; d'ailleurs, « l'ancienne méthode d'enseignement avait été remplacée par une autre, bien supérieure »; c'est celle-là qui convenait aux jeunes élèves.

M^{me} Rochat sera regrettée par de nombreuses personnes qui avaient conscience de sa valeur et de son dévouement, et les autres, celles qui croyaient « que la nouvelle méthode pédagogique est bien meilleure que l'ancienne », finiront par reconnaître que c'est tout juste le contraire, et que « l'ancienne » vaut bien la « nouvelle », si ce n'est beaucoup plus.

(Journal de La Vallée.)

*** M^{me} Quiblier-Rouge. — Il y a de la mélancolie dans ce moment de l'année où des collègues aimés déposent l'outil et prennent congé de nous. « Prennent congé » est trop dire, car ils restent des nôtres par le cœur et par le souvenir, et nous les retrouverons dans les rencontres familières. Pourtant, ce sont des traits auxquels on s'est attaché et qui s'éloignent, une poignée de main spéciale qu'on sentira moins souvent...

Samedi 7 octobre, la population de Berolle entourait sa chère institutrice, M^{me} Quiblier-Rouge, avec toute l'affection qu'elle a su y gagner. Cérémonie tout intime et qui convient bien à ce genre d'adieu. Encadrées de chants d'enfants et de la Chorale, les allocutions du syndic, du président de la C. S., de l'instituteur, exprimèrent à celle qui partait toute la gratitude et l'estime, tout l'attachement aussi qu'on lui garde. Un fauteuil lui fut offert au nom de la commune et des élèves, ainsi qu'un écrin d'argenterie au nom de ses collègues du district.

Après quelques années d'enseignement à Gilly, M^{me} Quiblier avait quitté sa classe pour se consacrer plus spécialement à ses devoirs de mère de famille. Ce fut une interruption de près de vingt ans. Des circonstances douloureuses, devant lesquelles elle se montra d'une admirable vaillance, l'engagèrent à accepter, il y a douze ans, la direction de la deuxième classe de Berolle. Elle retrouva donc sa vraie vocation, et y déploya de nouveau tout son dévouement et ces dons précieux que confère une grande expérience de la vie.

Maintenant, sa belle jeune famille, à qui elle a tant donné et qui l'entoure d'une si affectueuse sollicitude, lui est un digne bâton de vieillesse. M^{me} Quiblier se retire à Montreux, où s'écoula son enfance. Nous lui souhaitons de trouver dans cette « Côte d'Azur » vaudoise le complet rétablissement de sa santé, et d'y passer encore de nombreuses et paisibles années. L.

JURA BERNOIS. — **Allocations pour renchérissement de la vie.** — Le Conseil exécutif du canton de Berne envoie aux conseils communaux et aux commissions scolaires une circulaire pour les engager à allouer au corps enseignant des subsides pour renchérissement de la vie. Cette circulaire engagera les

instituteurs et institutrices à présenter, partout où c'est nécessaire, des requêtes pour améliorer leur situation financière et pour leur faire rendre justice où leurs droits sont lésés, particulièrement en ce qui concerne les prestations en nature.

H. GOBAT.

Voici cette circulaire, qui est datée du 28 septembre 1916 :

« La Société des instituteurs bernois a adressé aux conseils municipaux et commissions scolaires, au nom du corps enseignant du canton, une requête tendant à ce que les instituteurs et institutrices soient mis au bénéfice d'allocations pour renchérissement de la vie. Cette requête appelle les remarques suivantes :

» Il est indéniable que de nombreux ménages d'instituteurs se ressentent fortement de la difficulté des temps où nous vivons, et qu'en bien des localités les traitements du corps enseignant ne suffisent plus à faire face au renchérissement considérable des denrées alimentaires et des choses de première nécessité, en général. Aussi devons-nous reconnaître que le corps enseignant a besoin, lui aussi, d'une aide extraordinaire.

» Mais comment cette aide doit-elle être réglée ? Nos instituteurs et institutrices sont fonctionnaires communaux ; leur patron, c'est la commune. C'est aussi pourquoi la requête susmentionnée est adressée d'une manière tout à fait générale aux conseils municipaux et aux commissions scolaires. Cela ne veut toutefois nullement dire, à notre avis, que les allocations doivent être les mêmes dans tout le canton. Les conditions de fait s'opposent à deux points de vue à ce qu'il en soit ainsi.

» D'une part, le besoin d'aide varie selon les cas, attendu que le montant du traitement n'entre pas seul en ligne de compte, mais qu'il faut plutôt considérer dans son ensemble la situation économique de chaque instituteur ou institutrice. C'est aux communes de faire, dans chaque cas, les constatations nécessaires autant que possible de concert avec des représentants du corps enseignant.

» En second lieu, il ne faut pas oublier que la situation pécuniaire des communes elles-mêmes offre une diversité dont il faut nécessairement tenir compte. La crise résultant de la guerre est, en effet, loin de se faire sentir avec la même intensité sur tous les budgets communaux.

» Si donc, d'un côté, nous croyons devoir ne pas régler d'une manière uniforme l'octroi d'allocations de renchérissement au corps enseignant, d'un autre côté nous ne saurions faire autrement que recommander vivement aux communes d'accorder pareilles allocations. C'est exiger d'elles ce que la Confédération, le canton, les grandes municipalités et quantité d'industriels et commerçants font ou feront encore en faveur de leur propre personnel, conscients qu'ils sont du devoir d'aider, dans la mesure du possible, leurs fidèles collaborateurs à surmonter les graves difficultés de l'heure présente. Et le corps enseignant est des premiers à mériter pareille aide, dont il se montrera digne par un redoublement d'ardeur à la tâche, et d'obéissance au devoir. »

PARTIE PRATIQUE

EN CLASSE

La rentrée.

Voici venir les derniers jours d'octobre. Les frondaisons aux tons chauds de nos forêts jonchent maintenant le sol ; les troupeaux sont rentrés dans les étables ; les dernières récoltes sont serrées dans les celliers et... hélas ! les vacances sont terminées.

Il faut donc, chers collègues, dire adieu à toutes les jouissances de l'été, à toutes les douceurs des heures de liberté de l'arrière-saison et reprendre place à la tête de notre classe.

La classe ! n'est-ce pas là d'ailleurs comme l'atelier pour l'artisan, comme le sillon pour le laboureur, comme le jardin pour le maraîcher ; n'est-ce pas là que le maître d'école trouve les plus douces, les plus saines satisfactions ? Rentrons donc en classe joyeusement ; rentrons-y avec la volonté de faire bien, de faire encore, si possible, mieux que par le passé. Et, malgré la dureté des temps, malgré les soucis que nous imposent la médiocrité et parfois même l'insuffisance de nos traitements en face de la cherté toujours croissante de la vie, sachons nous donner entièrement à notre tâche, sachons accomplir tout notre devoir.

A l'œuvre donc dès la rentrée ! A l'œuvre avec et pour nos chers enfants !

LEÇONS POUR LES TROIS DEGRÉS

L'automne.

VOCABULAIRE. *Les noms* : automne, saison, équinoxe, température, bourrasque, brouillard, feuille, fruit, récolte, vendange, pâturage, troupeau, semaille, chasse, oiseau, animal, gibier ; — *agriculteur*, paysan, laboureur, vigneron, vendangeur, chasseur, berger. — *Les qualificatifs* : frais, épais, doré, velouté, appétissant, succulent. — *Les verbes* : mûrir, récolter, jaunir, tomber, tapisser, joncher, se colorer, s'empourprer, plier, cueillir, dépouiller, se rassembler, s'envoler, émigrer, vendanger, chasser, tuer, frissonner.

ELOCUTION : 1. Comment sont les arbres en automne ? Ils sont chargés de fruits, les branches plient sous le poids. — Comment sont les feuilles ? Elles se colorent, elles se dorent, jaunissent, elles tombent, elles tapissent, elles jonchent le sol ; elles roulent, elles s'entassent dans les fossés. — Comment sont les champs ? Ils sont nus, dépouillés. — Comment sont les prés ? Les prés sont couverts d'une herbe tendre que broutent les troupeaux. — Que font les hirondelles ? Elles se rassemblent, s'envolent, émigrent dans des pays plus chauds.

2. Que fait le cultivateur en automne ? Il rentre les récoltes, cueille les fruits, arrache les pommes de terre et fait les nouvelles semailles. — Que fait le vigneron ? Il cueille les grappes dorées ou vermeilles et les porte au pressoir. — Que fait le chasseur ? Il poursuit et tue le gibier.

3. Qu'entendez-vous en automne ? Les chars de récoltes qui passent à la rue, le claquement du fouet du laboureur et du petit berger, le tintement des sonnaillles, les cris des chasseurs, l'abolement des chiens, les détonations des fusils,

le bruissement des feuilles qui tombent sur la route, et, parfois aussi, la pluie qui crépite, le vent qui siffle, hurle et mugit.

4. Quels sont les principaux travaux agricoles auxquels on se livre actuellement dans votre région ? — Où et comment fait-on les labours ? — Quels instruments emploie-t-on à cet effet ? — Quel est le prix d'une charrue ? — Quelles sont les différentes pièces que l'on peut remplacer dans une charrue ? — Quel est le prix de chacune d'elles ? — A quoi sert le semoir ? — Quelle est la valeur d'un semoir mécanique ? — Indiquez l'utilité et le prix d'une herse, d'un rouleau ? — Quelles sont les différentes semences employées actuellement ? — Où peut-on s'en procurer ? — Indiquez le prix de chaque sorte. — Quels sont les différents amendements ou engrais employés ? — Pour améliorer quels terrains ? — Quel est le prix courant de chacun d'eux ?

DICTÉES : La chasse.

Le chasseur parcourt le bois et la campagne. Son chien rôde autour des fourrés. Le lièvre détale rapidement. Le chien le poursuit. Une détonation retentit. Le pauvre lièvre tombe. Joyeux le chasseur le ramasse et garnit sa gibecière.

DEVOIRS : Ecrivez la dictée à l'imparfait, puis au futur : Demain le chasseur parcourra.... — Mettez la dictée au pluriel.

VOCABULAIRE : La femelle du lièvre est *la hase*, son petit *le levraut*, son refuge *le gîte*.

L'automne.

Voici l'automne. Les feuilles des arbres jaunissent. Le vent les détache. Elles tombent doucement et jonchent la route. Elles s'entassent dans les fossés. Les fruits mûrissent. Les poires et les pommes prennent de magnifiques couleurs. Les grappes de raisin se dorent au soleil d'octobre.

DEVOIRS : Ecrivez la dictée au futur : Dans quelques jours nous serons en automne. Les feuilles des arbres jauniront. Etc.

Les marrons.

Le soleil levant crible de rayons obliques le feuillage des vieux marronniers et y jette mille taches de clarté. Par instants le large souffle du vent automnal secoue et tord les ramures, leur arrache de longs et puissants soupirs. Et les fruits de tomber. Cloc ! cloc ! cloc ! Les coques vertes et épineuses font explosion en touchant le sol : les marrons sautent et roulent de toutes parts. L'un d'eux vient rouler à mes pieds. Il est très gros ; froid au toucher, luisant comme l'acajou. L'admirable fruit ! Quel dommage qu'il soit inutile ! — F. COPPÉE.

RÉDACTION : Description d'un marron.

Le gibier, la nuit.

A chaque instant, des bêtes déboulaient gagnant la plaine ; des galops éperdus, des bonds épeurés, des fuites rampantes courbaient les tiges des graminées. Elles allaient toutes boire l'air frais, au creux des sillons, brouter le thym et les herbes odorantes des friches ; et danser aussi au clair de lune, dans le mystère bienveillant de la nuit, loin des chiens qui aboient et des hommes qui tuent. A quelques mètres, des lapins jouaient dans un champ avec des cabrioles et des bonds désordonnés. Des tout petits, se tenant drôlement sur leurs derrières, lis-

saient leurs museaux d'un mouvement rapide de leurs pattes, tandis que des vieux tournaient autour des touffes de chiendent, coiffés de leurs oreilles comme d'un bonnet. — MOSELLY.

VOCABULAIRE : *Débouler*, rouler comme une boule; *éperdu*, extravagant; *épeuré*, effrayé; *friches*, terres sans culture; *cabrioles*, sauts joyeux (de *cabri*, chèvre); *bonds désordonnés*, sans ordre.

DEVOIR : Lire et écrire la dictée au présent.

Une chasse mouvementée.

Dans une chasse au sanglier, dans la forêt de Villers-Cotterets, un chasseur, dont tout le monde se moquait à cause de sa maladresse habituelle, Bobino, tue un jour un sanglier. Ses compagnons, après l'hallali, trouvèrent Bobino au beau milieu d'un fourré, assis tranquillement sur son sanglier, et, la pipe à la bouche, battant le briquet pour se procurer du feu. Aux félicitations demi-railleuses qui lui étaient adressées, Bobino répondit : « Eh oui ! voilà comme nous les carambolons, ces petites bêtes, nous autres Provençaux ! »

L'un des gardes lui dit : « Bobino, il faut que je te décore pour ce beau fait d'armes. » Et, coupant la queue de l'animal, il l'attacha à la boutonnière de l'illustre chasseur.

Tout à coup, le sanglier pousse un grognement sourd, puis gigote d'une patte.

« Bon ! dit Bobino, nous avons le cauchemar, mon petit ; mais quand le père Bobino est installé quelque part, il n'est pas facile à déloger. » Il n'avait pas terminé qu'il roulait à dix pas de là, le nez dans la poussière, sa pipe brisée entre ses dents.

Toute la meute s'élança à la poursuite de l'animal, qui gagna doucement le fourré où il disparut. Furieux, Bobino se mit à sa poursuite. « Arrête, arrête, arrête-le par la queue, Bobino ! arrête, arrête ! » criaient les invités. Et tout le monde se tordait de rire. On chassa le ressuscité toute la journée ; il conduisit la meute à cinq lieues de là, et il court encore. — D'après A. DUMAS.

RÉDACTION : Reproduire ce récit oralement, puis par écrit.

RÉCITATION : **Le blé**, par VESSIOT.

On sème le grain ;	C'est un petit brin,
La terre, en son sein,	Que le vent incline,
Jalouse, le garde	Redresse et lutine,
Ainsi qu'un trésor.	Mais qui ne craint rien.
Quelque temps il dort ;	La neige, la pluie
Mais bientôt, regarde,	Ne lui font pas peur ;
Il s'éveille, il sort.	Il a de la vie
D'herbe tendre et fine,	Plein son petit cœur.

ELOCUTION. VOCABULAIRE : Trouver les trois parties du récit : le blé est semé, le blé germe, le blé est en herbe. *En son sein*, en elle ; *jalouse*, elle le garde avec beaucoup de soins, elle l'enserme, ne le laisse pas échapper ; *il dort*, ne germe pas, ne donne aucun signe de vie ; *lutine*, tourmente, agace ; *il a de la vie plein son petit cœur*, il est rempli de courage, rien ne l'abat ; malgré sa petitesse, c'est un vaillant, il résiste à tout.

RÉDACTIONS : **La noix.**

SOMMAIRE : D'où vient la noix. — Parties de la noix : brou, coquille ou écale, amande, zeste. — Utilité de la noix.

SUJET TRAITÉ : C'est le noyer qui produit le fruit appelé noix. Celle-ci, quand elle se trouve encore sur l'arbre, est recouverte d'une enveloppe verte, nommée brou, qui tache les mains quand on la brise. Lorsqu'on a enlevé le brou, on rencontre une coquille toute irrégulière et bosselée ; cette écale est dure et ligneuse ; elle se sépare facilement en deux coques. On trouve enfin l'amande. Cette dernière est partagée en quatre parties attachées en leur milieu, mais séparées ailleurs par des espèces de petites cloisons appelées zestes. L'amande, irrégulière et bosselée comme la coquille, est recouverte d'une peau jaunâtre amère ; à l'intérieur, elle est plus blanche et cette partie a, au contraire, un goût très agréable.

La noix s'utilise à divers usages. Avec le brou, on prépare une espèce de vernis avec lequel on donne aux meubles une teinte brune. Quant au fruit, on l'écrase pour obtenir une huile excellente.

La pomme.

SOMMAIRE : Fruit du pommier. — Sa forme. — Ses parties : pelure, pulpe, pépins. — Espèces de pommes. — Utilité et usages de la pomme : dessert, marmelade, gâteaux, beignets. — Le cidre.

Le lièvre.

SOMMAIRE : Animal rongeur. — Sa taille, sa couleur, ses oreilles, ses jambes, sa queue. — Sa nourriture. — Son gîte. — Sa chasse. — Sa peau, sa chair.

La récolte des pommes de terre.

SOMMAIRE : Les fanes. — L'arrachage. — Je les ramasse. — Retour joyeux.

SUJET TRAITÉ : Les fanes de pommes de terre sont mortes. C'est le moment de la récolte. Dans notre champ, papa déterre chaque pied en deux ou trois coups de son gros *fossoir* (hoyau). Il jette les pommes de terre sur le côté pour qu'elles sèchent au soleil. Quelquefois, son outil retourne un ver blanc ; la vilaine bête n'est pas longue à être écrasée.

Quand les pommes de terre sont séchées, je les ramasse dans un panier et je remplis les sacs. Mais j'ai bien soin de ne pas prendre celles qui sont pourries ou gâtées. Celles-là sont mises à part ; elles seront nettoyées et la partie utilisable sera donnée aux porcs.

Le soir, la Grise nous ramène à la ferme. Nous sommes fatigués, mais bien contents, car nous avons une récolte importante de bons légumes pour l'hiver qui s'approche.

Même sujet.

SOMMAIRE : Observez votre père arrachant des pommes de terre et indiquez tout ce que vous remarquez. — Où il est ; son corps, ses jambes. — Son outil, comment il le tient. — La terre du sillon, les tiges, les tubercules. — Mouvements de l'outil. — Les mains du travailleur. — Ce qu'elles ramassent, ce qu'elles jettent.

La journée du chasseur.

SOMMAIRE : Préparatifs : habits, fusil, gibecière. — Le départ. — Le chien,

sauts joyeux, jappements. — En route. — Sur la piste. — En joue. — Retour à la maison. — Récit de la chasse.

Pourquoi j'aime l'automne.

SOMMAIRE : Température agréable. — Beauté de la nature. — Récolte des fruits et des riches produits de la terre. — Les semailles. — La garde des troupeaux.

AGRICULTURE : Les deux fumiers.

SOMMAIRE : Comparez deux tas de fumier, l'un négligé, l'autre tenu et soigné intelligemment. Indiquez ce qui fait la différence de leur valeur.

SUJET TRAITÉ : En passant dans les rues du village, j'ai remarqué deux fumiers qui présentaient un aspect tout différent.

Le premier était juché sur un sol en pente, ce qui favorisait l'écoulement du purin dans les rues du village; les tuyaux de descente d'eau du toit voisin étaient disposés, comme si on l'avait fait exprès, de façon à bien laver le fumier les jours de pluie; presque partout, le tas était peu élevé et l'engrais, étalé sur une très grande surface, se trouvait dans les conditions les plus favorables pour subir l'action desséchante du soleil et des vents. Le second était disposé sur une plate-forme munie d'une rigole conduisant le purin dans une fosse d'où l'on pouvait extraire ce liquide chaque fois qu'on avait besoin de l'utiliser; le tas était disposé de façon à présenter la plus petite surface possible et celle-ci était recouverte de terre.

A volume égal, les deux tas présentaient une grande différence de valeur; celle-ci repose, en effet, non sur la masse proprement dite du fumier, mais sur les éléments fertilisants que cet engrais renferme. Or, le premier tas, exposé sur une grande surface, avait un dégagement considérable d'ammoniaque qui lui enlevait une bonne partie de son azote. D'autre part, le purin qui s'écoulait dans la rue lui enlevait une certaine quantité de son acide phosphorique et de sa potasse. La couche de terre placée sur le second tas empêchait la déperdition des produits gazeux ammoniacaux; le purin recueilli dans la fosse spéciale et rejeté de temps à autre sur le fumier lui rendait les substances qui s'en écoulaient et empêchait les moisissures qui se produisent à l'intérieur du tas.

Certes, le cultivateur à qui appartenait le second fumier avait dépensé une certaine somme pour établir la plate-forme étanche et la fosse à purin et il se donnait du mal pour bien disposer et pour bien entretenir son engrais, mais la richesse de celui-ci en azote, acide phosphorique et potasse compensait, et au delà, les frais qu'il avait supportés et le travail supplémentaire qu'il effectuait.

ARITHMÉTIQUE : Labours et semailles.

1. On a labouré un champ de 124 m. de long et 11,5 m. de large. Combien a-t-on labouré d'a.? (R. : 14,26 a.)

2. Combien faut-il de graines, à 5 l. par a., pour ensemer un champ carré de 45 m. de côté? (R. : 101,25 l.)

3. Combien un laboureur a-t-il d'a. de plus à retourner dans un champ rectangulaire de 118 m. de long sur 46 m. de large que dans un champ carré de 62 m. de côté? (R. : 15,84 a.)

4. Un laboureur doit tracer 160 sillons de 45 m. chacun; il parcourt 15 m. à

la minute. A quelle heure aura-t-il fini son travail, s'il commence à 5 h. 15 m. du matin et s'il prend $2\frac{3}{4}$ h. de repos dans la journée ? (R. : 4 h. après-midi.)

5. On laboure dans le sens de sa longueur un champ de 4,32 ha. qui a 240 m. de long. Chaque sillon a une largeur de 0,40 m. On demande combien il faut de journées de 10 heures pour labourer le champ entier en faisant 90 m. par 5 minutes. (R. : 10 journées.)

6. On compte qu'il faut 1 hl. de froment pour ensemençer un champ de 35 a.; quelle quantité faudra-t-il pour ensemençer un champ triangulaire de 235 m. de base et 168 m. de hauteur ? (R. : 5,64 hl.)

7. Que coûtera la semence nécessaire pour ensemençer un champ rectangulaire de 125 m. de long sur 118 m. de large, s'il faut 5 l. pour 2 ares et si le dal. de cette semence vaut fr. 2,40 ? (R. : fr. 88,50.)

LE DESSIN A L'ECOLE PRIMAIRE

Le cube en perspective.

Le dessin d'un cube est l'étude la plus simple des rapports entre la hauteur, la largeur et la profondeur, ainsi que l'évaluation des angles droits dans n'importe quelle position.

On en trouvera l'application aussi bien dans le dessin d'une simple caisse que dans celui d'une maison.

Si le cube est vu de face, on ne verra ni le dessus, ni le dessous, ni le côté droit, ni le côté gauche (fig. I de la planche ci-jointe et *Guide méthodique*, fig. 70).

En supposant le modèle en fer ou en bois (fig. I), on pourra montrer aux élèves que la face postérieure A. B. C. D. se déplace suivant la position du spectateur, soit vers la gauche, la droite, le haut ou le bas. Dans notre figure, P. V. étant placé à droite du milieu, la ligne B. D. sera plus rapprochée du côté droit que la ligne A. C. du côté gauche, etc.

Dans la position de front, on peut voir le dessus ou le dessous, cela dépend de la place du spectateur. Dans la fig. II, l'horizon est au-dessus ; par conséquent, on aperçoit beaucoup plus la face inférieure que la face supérieure. Le côté gauche est égal au côté droit puisque le point de vue est au milieu.

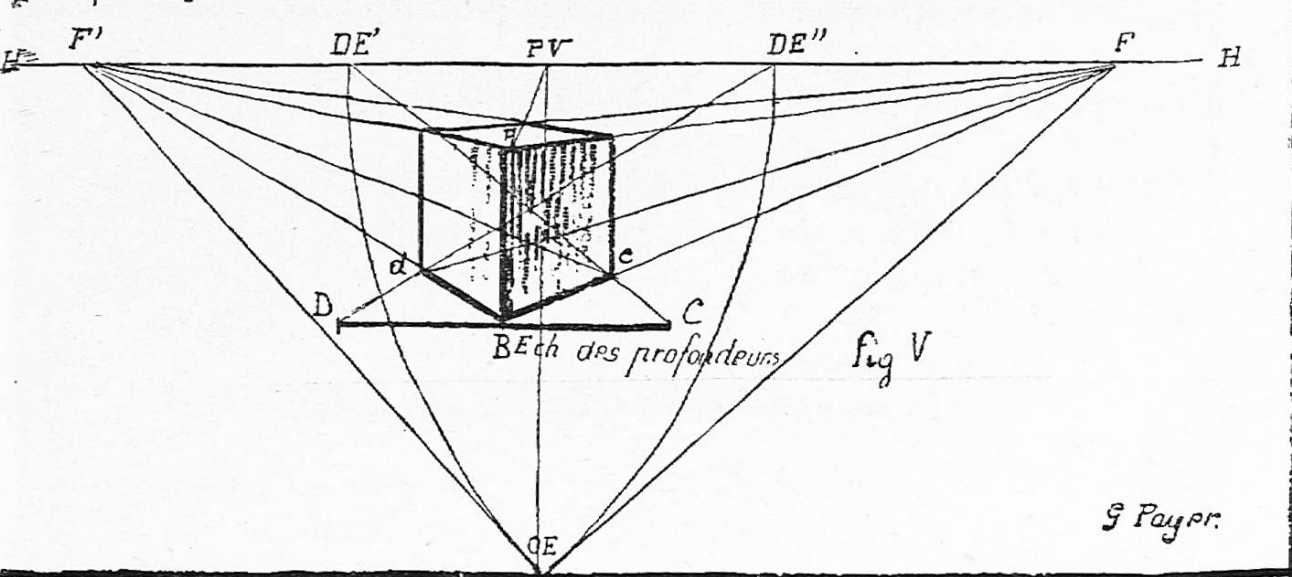
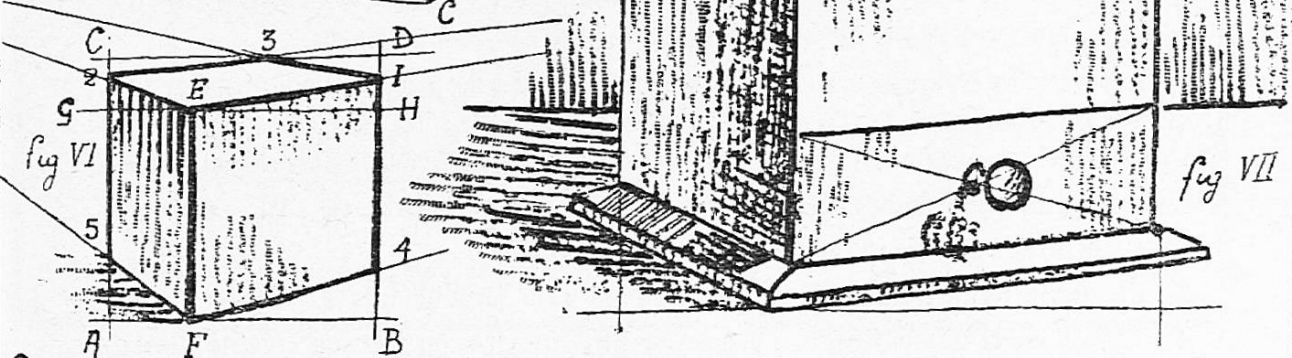
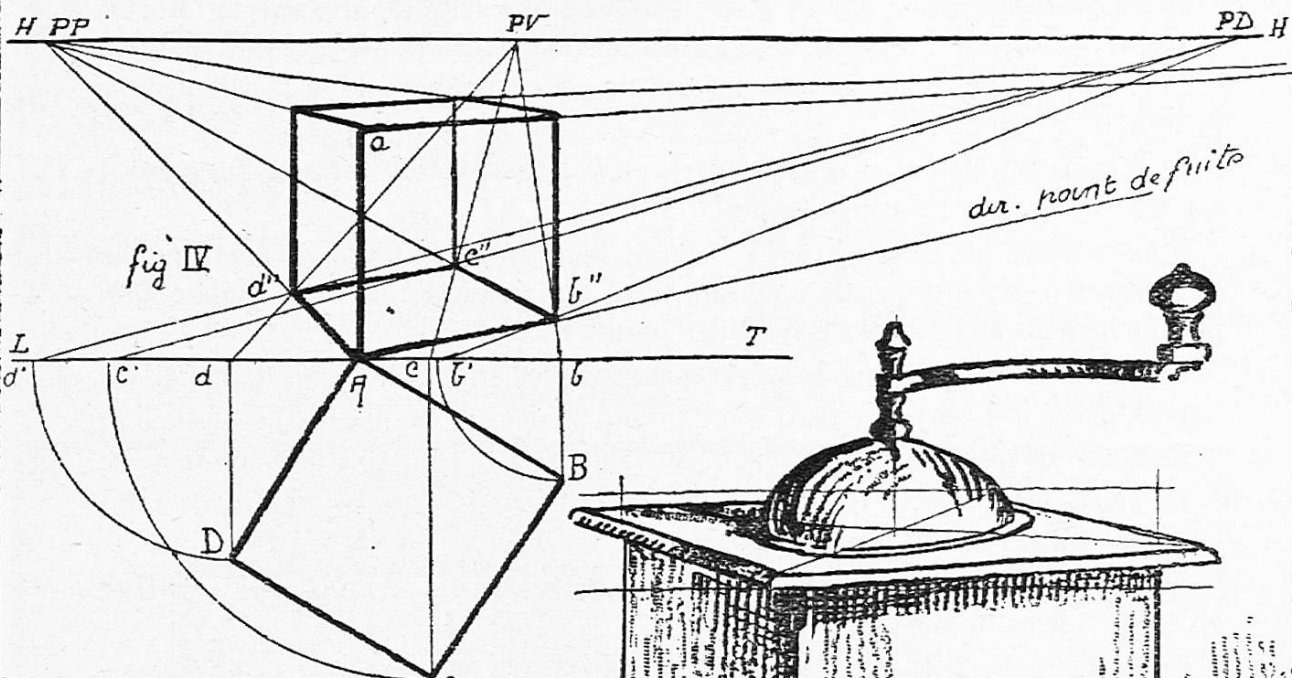
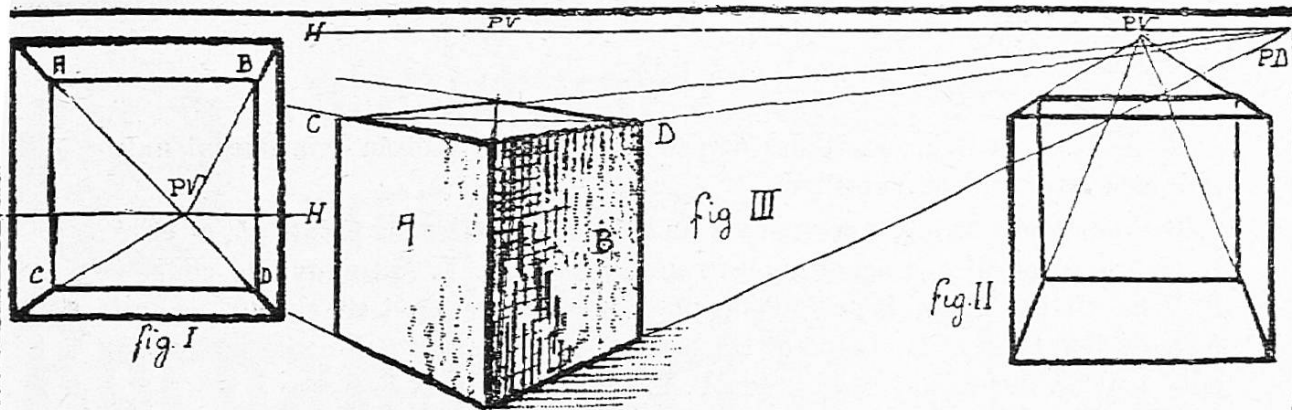
Le cube est-il vu d'angle, c'est-à-dire à 45° , fig. III, le côté A est identique au côté B. La diagonale C. D est de front, tandis que les fuyantes à 45° concourent au point de distance.

Dans le dessin, fig. III, on pourrait parfaitement bien déterminer le point de distance de gauche, comme il a été fait pour celui de droite.

Quand le cube est oblique par rapport au tableau, on voit un peu plus un des côtés que l'autre (*Guide méthodique*, fig. 71, 72 et 73). Si l'on voulait utiliser les tracés géométriques pour mettre en perspective le cube, il faudrait faire le tracé suivant fig. IV.

1^o Tracer la ligne d'H. et la ligne de terre (base du tableau).

2^o Faire au-dessous de la ligne de terre le plan du cube A. B. C. D. et projeter ces points jusqu'à la ligne de terre en d. c. b. ; le point A sert de pivot et ne change pas de place.



D. d., C. c. et B. b. étant des perpendiculaires au tableau concourent naturellement au point de vue P. V.

3^o Cherchons ensuite la profondeur du cube, c'est-à-dire les points d'', c'' et b''. Rabattons D en d' et traçons une fuyante jusqu'à P. V. Cette fuyante coupe d, P. V en d'', qui donne la profondeur du point D en perspective, et ainsi de suite pour les points C. et B. Le point de distance est placé à trois fois la hauteur du cube soit à gauche, soit à droite de P. V.

4^o Si l'on prolonge A, d'' et b'' c'', on détermine sur l'H. le point de fuite de toutes les parallèles à cette ligne, et l'on fait de même en prolongeant A, b'' et d'', c'', point de fuite qui se trouve assez souvent en dehors de la feuille comme dans notre dessin.

5^o Il reste maintenant à reporter de A en a, la hauteur du cube, et de ce point à tracer des fuyantes aux points de fuite.

Nous voyons que cette figure IV est une démonstration toute géométrique de la perspective du cube, mais c'est un tracé qui permettra de faire comprendre plus facilement aux élèves l'emploi des points de fuite.

Un autre tracé très intéressant et cependant plus simple est celui de la fig. VI.

1^o L'horizon déterminé, ainsi que la ligne d'angle A. B, placer O E indiquant la distance du spectateur par rapport au tableau, soit trois fois la hauteur A. B.

2^o Tracer O E, F et O. E, F', angle de 90° ; F et F' seront les points de fuite de toutes les fuyantes horizontales.

3^o Par l'angle B, tracer une horizontale, sur laquelle on reportera en D et en C la largeur du cube.

4^o Rabattre F, O E en O F' et F' O E en O E'', et joindre C à O E' déterminant l'angle c et D à O E'' déterminant l'angle d.

5^o Achever le croquis suivant le dessin, fig. VI. Il faut éviter de placer O E trop près de l'horizon, c'est-à-dire à moins de trois fois la hauteur du cube, ce qui donnerait au dessin un aspect choquant à cause des fuyantes trop accentuées.

Le dessin du cube d'après nature se fera suivant le croquis, fig. VI.

1^o Déterminer la largeur en traçant A. C et B. D.

2^o Placer la ligne d'angle E. F par rapport à la largeur totale.

3^o Tracer G. H déterminant l'angle E, puis mettre en perspective le dessus du cube.

4^o L'élève aura soin de prolonger les fuyantes un peu en dehors du dessin ; il se rendra compte plus facilement de l'exactitude de la perspective et pourra déterminer très rapidement les angles 4 et 5.

Pour le moulin à café, fig. VII, faire le même tracé que pour la figure VI.

Si l'on veut trouver le milieu d'un carré ou d'un rectangle en perspective, il faut tracer les diagonales comme il est indiqué dans ce dessin.

(A suivre.)

G. PAYER.



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE**



Récompenses obtenues aux Expositions
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris. Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — **BIJOUX FIX** —
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

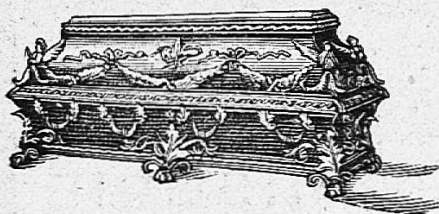
RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. Envoi à choix.



Classes de raccordement
internat et externat

Pompes funèbres générales



Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7
Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
de la Société Pédagogique Vaudoise.



FRANCILLON & C^{le}

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

RUE ET PLACE DU PONT

MAISON MODÈLE



COSTUMES

sur mesure et confectionnés
coupe élégante et soignée

VÊTEMENTS pour cérémonies

MANTEAUX de Pluie

SOUS-VÊTEMENTS CHEMISERIE



10

0/0

au comptant
aux instituteurs
de la S.V.P.

EDITION „ATAR”. GENEVE

Manuels pour l'enseignement

En voici quelques-uns :

Exercices et problèmes d'arithmétique , par <i>André Corbaz</i> .	
1 ^{re} série (élèves de 7 à 9 ans)	0.80
» livre du maître	1.40
2 ^{me} série (élèves de 9 à 11 ans)	1.20
» livre du maître	1.80
3 ^{me} série (élèves de 11 à 13 ans)	1.40
» livre du maître	2.20
Calcul mental	2.20
Exercices et problèmes de géométrie et de toisé	1.70
Solutions de géométrie	0.50
Livre de lecture , par <i>A. Charrey</i> , 3 ^{me} édition. Degré inférieur	1.50
Livre de lecture , par <i>A. Gavard</i> . Degré moyen	1.50
Livre de lecture , par <i>MM. Mercier et Marti</i> . Degré supérieur	3. —
Manuel pratique de la langue allemande , par <i>A. Lescaze</i> ,	
1 ^{re} partie, 7 ^{me} édition.	1.50
Manuel pratique de la langue allemande , par <i>A. Lescaze</i> ,	
2 ^{me} partie, 5 ^{me} édition	3. —
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache ,	
par <i>A. Lescaze</i> , 1 ^{re} partie, 3 ^{me} édition	1.40
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache ,	
par <i>A. Lescaze</i> , 2 ^{me} partie, 2 ^{me} édition	1.50
Lehr- und Lesebuch , par <i>A. Lescaze</i> , 3 ^{me} partie, 3 ^{me} édition	1.50
Notions élémentaires d'instruction civique , par <i>M. Duchosal</i> .	
Edition complète	0.60
— réduite	0.45
Leçons et récits d'histoire suisse , par <i>A. Schütz</i> .	
Nombreuses illustrations et cartes en couleurs, cartonné	2. —
Premiers éléments d'histoire naturelle , par <i>E. Pittard</i> , prof.	
3 ^{me} édition, 240 figures dans le texte	2.75
Manuel d'enseignement antialcoolique , par <i>J. Denis</i> .	
80 illustrations et 8 planches en couleurs, relié	2. —
Manuel du petit solfégien , par <i>J.-A. Clift</i>	0.95
Parlons français , par <i>W. Plud'hun</i> . 16 ^{me} mille	1. —
Comment prononcer le français , par <i>W. Plud'hun</i>	0.50
Histoire sainte , par <i>A. Thomas</i>	0.65
Pourquoi pas ? essayons , par <i>F. Guillermet</i> . Manuel antialcoolique.	
Broché	1.50
Relié	2.75
Les fables de La Fontaine , par <i>A. Malsch</i> . Edition annotée, cartonné	1.50
Notions de sciences physiques , par <i>M. Juge</i> , cartonné, 2 ^{me} édition	2.50
Leçons de physique , 1 ^{er} livre, <i>M. Juge</i> . Pesanteur et chaleur,	2. —
» 2 ^{me} » » Optique et électricité,	2.50
Leçons d'histoire naturelle , par <i>M. Juge</i> .	2.25
» de chimie, » »	2.50
Petite flore analytique , par <i>M. Juge</i> . Relié	2.75
Pour les tout petits , par <i>H. Estienne</i> .	
Poésies illustrées, 4 ^{me} édition, cartonné	2. —
Manuel d'instruction civique , par <i>H. Elzingre</i> , prof.	
2 ^{me} partie, Autorités fédérales	2. —

Edition Fœtisch Frères (S. A.)

Lausanne ~ Vevey ~ Neuchâtel

o o PARIS, 28, rue de Bondy o o

COMÉDIES

NOS NOUVEAUTÉS

— SAISON 1915-1916 —

MONOLOGUES

M. de Bosguérard	* Le retour de l'enfant prodigue, comédie, 1 acte, 8j. f.	1.—
—	* L'aveugle ou le devin du village, pièce dramatique en 1 acte, 12 j. f.	1.—
J. Germain	* A la fleur de l'âge, saynète en 1 acte, 2 f.	1.—
Robert Télin	* Pour l'enfant, scène dramatique en vers, 3 h. 2 f.	1.—
M. Ehinger.	* Notre jour, saynète en 1 acte, 3 f.	1.—
R. Priolet.	* L'Anglais tel qu'on le roule, fantaisie alpestre en 1 acte, 6 h. 1 f.	1.—
—	L'eunuque amoureux, vaudeville en 1 acte, 2 h. 1 f.	1.—
—	Un prêté pour un rendu, vaudeville en 1 acte, 3 h. 2 f.	1.—
—	C'est pour mon neveu, vaudeville en 2 actes, 5 h. 5 f.	1.50
R. Priolet et P. Decautrelle.	Le marquis de Cyrano, comédie-vaudeville, 1 acte, 3 h. 1 f.	1.50

Monologues pour Demoiselles.

J. Germain.	* La dernière lettre, monologue dramatique, à lire	0.50
—	* Mon contrat de mariage,	
—	* Je n'emmènerai plus papa au cinéma (pr petite fille)	0.50

Monologues pour Messieurs.

J. Germain.	* J'ai horreur du mariage, monologue gai	0.50
—	* L'agent arrange et dérange, monologue gai	0.50
Ed. Martin.	* Comme papa, monologue pour garçon	0.50
—	* Futur présent, monologue pour mariage	0.50
—	* Prince des blagueurs	0.50
—	* Les débuts de Cassoulade (accent toulousain).	0.50

LES MONOLOGUES NE SONT PAS ENVOYÉS EN EXAMEN

Les expéditions sont faites par retour du courrier.

Les pièces précédées d'un astérisque * peuvent être entendues par les oreilles les plus susceptibles.



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · RÉUNIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PREX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger. 7 fr. 50.

PREX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE

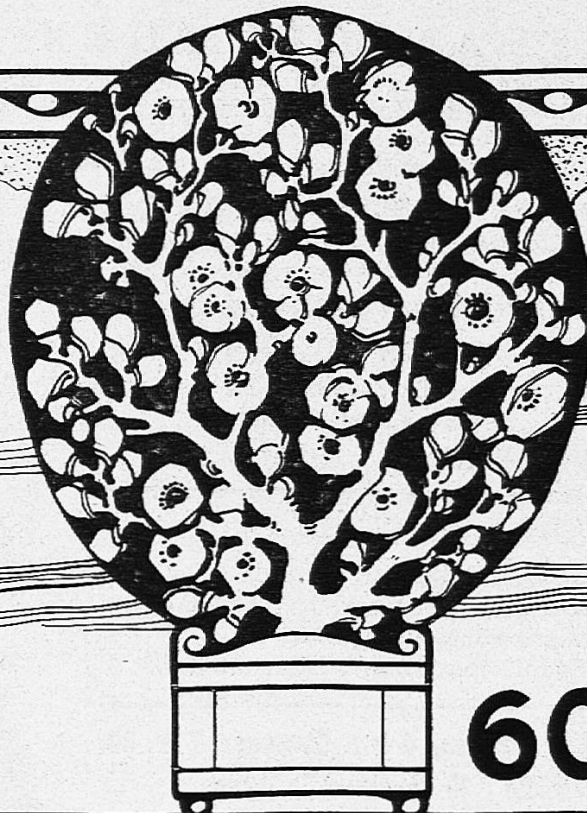


EN VENTE PARTOUT

LE ROMAN ROMAND

VOLUMES PARUS :

- | | |
|--------------------------------------|---|
| N° 1. AUGUSTE BACHELIN. | La Carrochonne. — La Marquise. |
| N° 2. PHILIPPE MONNIER. | Nouvelles. |
| N° 3. EDOUARD ROD . . . | Scènes de la vie suisse. |
| N° 4. LOUIS FAVRE. . . . | Jean des Paniers. |
| N° 5. ALFRED CERESOLE . | Le Journal de Jean-Louis. |
| N° 6. T. COMBE | Le Mari de Jonquille. |
| N° 7. B ^{ne} DE MONTOLIEU. | Les Châteaux suisses. |
| N° 8. D ^r CHATELAIN . . . | Connais-ça. |
| N° 9. MARC MONNIER . . . | Quatre histoires. |
| N° 10. EDOUARD ROD . . . | Nouvelles romandes. |
| N° 11. EUGÈNE RITTER . . | Jean-Jacques et le Pays romand. |
| N° 12. T. COMBE | Village de Dames. |
| N° 13. BERTHE VADIER . . | La comtesse de Löwenstein. |
| N° 14. OSCAR HUGUENIN . | Les aventures de Jacques Gribolet. |
| N° 15. ADOLPHE RIBAU . . | Le rameau d'olivier. |
| N° 16. VIRGILE ROSSEL . . | Blanche Leu (Nouvelles bernoises). |
| N° 17. PIERRE SCIOBÉRET . | Marie la Tresseuse. |
| N° 18. SAMUEL CORNUT . . | La Trompette de Marengo. |
| N° 19. VICTOR TISSOT . . . | Les Cygnes du lac Noir. |
| N° 20. EUGÈNE RAMBERT . | Le Chevrier de Praz-de-Fort. |



60 cts.

Librairie PAYOT & C^{ie} Lausanne